

**BORDEREAU DE RETOUR – www.manucure-beaute.com**

**En cas de retour, joindre impérativement au colis ce document complété et signé.**

NOM :
Prénom :
Adresse :
Tel :

N° FACTURE	
------------	--

**Produit(s) retourné(s) :**

Référence	Produit retourné	Motif du retour

**APPLICATION DE LA GARANTIE**

Lorsque le produit bénéficie d'une garantie constructeur, celle-ci est indiquée sur la fiche article sur le site. Pour pouvoir bénéficier de la garantie des produits, il convient impérativement de conserver la facture d'achat du produit et de relever le numéro de série de l'appareil se trouvant sur le produit.

**CAS DE NON PRISE EN CHARGE**

En tout état de cause, ne sont pas couvertes par la garantie les anomalies qui proviendraient :

- des détériorations provoquées par un usage abusif, des négligences ou erreurs de manipulation de la part du client.
- du non-respect des consignes du prestataire (formation, explication, documentation, etc. ) au niveau de l'utilisation du matériel, ou solution.
- des dommages provenant d'incendies, d'explosions, de catastrophes naturelles, de dégâts des eaux, de fait de guerre, d'émeute et d'attentats, de cambriolage ou surtension électrique.
- de la négligence, d'un accident, d'une mauvaise manipulation ou utilisation, d'une modification non autorisée de la part du client ou d'un environnement non adéquat (température, humidité, forte poussière, pression) définies dans la documentation et/ou document spécifique fourni par le prestataire au client ;
- de l'intervention non autorisée du client ou d'un tiers commandité par ce dernier ou non sur le paramétrage de toute prestation.

La garantie constructeur est en général d'un an. Selon la marque, elle peut être d'un an pièces et/ou main d'œuvre ou de 2 ans pour les ponceuses Promed. En cas de panne pendant la période de garantie initiale, les réparations seront assurées gratuitement par le réseau national des centres, stations ou agences techniques agréées par les constructeurs.

Modalités d'application de la garantie constructeur

**ATTENTION ! :**

- Seuls les produits justifiant d'une panne avérée seront acceptés. Dans le cas contraire, American Nails se réserve le droit de vous réclamer le paiement des frais de gestion et/ou de retour de votre marchandise.
- Les frais de port engagés par vos soins afin de nous envoyer votre produit sont à votre charge.

Une fois votre produit réparé, celui-ci vous sera réexpédié.

Si votre produit sous garantie n'est pas réparable ou en raison d'un devis refusé (si la réparation a un coût trop élevé par rapport au prix du produit), des stocks disponibles, un produit identique ou aux caractéristiques équivalentes pourra vous être proposé. Si nous ne sommes pas en mesure de vous proposer un produit d'échange ou si vous refusez notre proposition, un remboursement sera effectué avec l'application d'une vétusté dès le sixième mois d'utilisation (1% par mois d'utilisation).

**VICES CACHES**

En application des articles 1641 et suivant du code civil, vous bénéficiez également de la garantie légale des vices cachés. Seuls les produits justifiant d'un vice caché avéré pourront faire l'objet d'un retour sous ce motif.

En règle générale et sauf accord préalable de American Nails, le fait de la panne d'un appareil n'engage en aucun cas la responsabilité de American Nails et n'entraîne pas de prêt de matériel de remplacement durant la période de dépannage. La durée de dépannage d'un matériel est variable en fonction du fabricant. American Nails ne peut être tenu responsable du délai de remise en état ou d'échange dudit matériel.

Date et signature du client